

<http://pierrealainmillet.fr/Insupportable-La-rue-est-a-nous>



Insupportable ! La rue est à nous, pas aux dealers !

- Rencontres -



Date de mise en ligne : lundi 13 juin 2022

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Il y a 2 ou 3 ans, des points de deal ont commencé à s'afficher sur les murs, d'abord devant le point de vente, puis ces derniers temps, plus loin, comme le ferait une "pré-enseigne" commerciale. Ainsi, le point de vente du 9 komarov commence à dessiner de véritables enseignes d'un côté sur le point de stock de sel de la métropole, chemin de Feyzin jusqu'à l'angle de la rue Bourdarias et de la rue du 8 mai, à 500 mètres de chaque côté du point de deal.

[http://pierrealainmillet.fr/sites/pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH283/img_20220612_101251-f7b67.jpg]

[http://pierrealainmillet.fr/sites/pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img_20220613_143807-9f78e.jpg]

[http://pierrealainmillet.fr/sites/pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img_20220613_143422-c0268.jpg]

] Evidemment, le règlement local de publicité ne s'applique pas à ces activités illicites [1] !

Pour les habitants, c'est une insulte permanente. Non seulement ils voyaient des trafiquants s'approprier une allée, mais désormais, c'est une rue entière qui est mise à leur service, dans le plus grand mépris pour les riverains, et pour les propriétaires d'ailleurs, qu'ils soient publics ou privés.

La ville s'est organisée pour porter plainte systématiquement afin de faire prendre en compte ces pratiques par la police et par la justice. Quand il s'agit de bâtiments municipaux, la ville efface ces tags et s'est d'ailleurs équipé d'un matériel dédié et plutôt efficace. Mais des tags effacés sont reproduits dans la journée. La ville propose aux autres propriétaires une convention pour prendre en charge l'effacement.

Mais il faut dire que c'est un puits sans fonds car le réseau de trafiquants s'organise en 24/24 désormais et il faut mobiliser beaucoup de monde pour sécuriser une intervention de nettoyage.

Je sais que le maire doit en parler avec la préfecture. Mais je pense que les habitants ont leur mot à dire. Il faut protester ! écrire au maire, au commissaire, au préfet, au procureur, en débattre sur les réseaux sociaux pour démasquer tous ceux qui en profitent ou en vivent !

Et je veux le dire aux clients. Chaque fois que vous achetez ici, vous insultez des centaines d'habitants ! Car vous n'accepteriez jamais d'avoir ces activités chez vous, dans votre allée, devant votre porte. Quelques soient les raisons pour lesquelles vous consommez, vous n'avez aucune raison de nous traiter ainsi avec mépris. Débrouillez-vous pour acheter chez vous !

Des centaines d'habitants sont en colère avec raison. Mais il faudrait des centaines, des milliers de lettres pour dire **"stop au pourrissement, nos allées et nos rues sont à nous, pas aux dealers !"**

[1] Il interdit les pré-enseignes éloignées du commerce